

ALGERIA



الجزائر

Permanent Mission of Algeria
to the United Nations
New York

بعثة الجزائر الدائمة
لدى الأمم المتحدة
نيويورك

Intervention

de Son Excellence

Monsieur Ramtane Lamamra

Ministre des Affaires Etrangères

Débat Général

De la 68^{ème} Session de l'Assemblée Générale

des Nations Unies

New York, le 26 septembre 2013

**Monsieur le Président de l'Assemblée Générale,
Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat, de Gouvernement et de Délégation,
Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais, dès l'abord, exprimer les chaleureuses félicitations de la délégation algérienne au Président John W. Ashe et rendre hommage à M. Vuk Jeremic, le Président sortant, pour une mission bien remplie. Je tiens, également, à saluer notre éminent Secrétaire général, Ban-Ki-moon, pour le rehaussement continu du rôle des Nations Unies sous sa direction.

L'agenda de développement post-2015, thématique du débat général qui marquera également les activités de la présente session de l'Assemblée Générale, vient opportunément rappeler la raison d'être des Nations Unies, qui est de propager la paix et la prospérité partout dans le monde au bénéfice de toute l'humanité.

Nous avons en effet, plus que jamais, besoin du message visionnaire et de l'œuvre persévérante des Nations Unies pour faire face aux maux dont souffre l'humanité. Nous sommes interpellés par les nombreux défis d'une interdépendance croissante, perturbée par une crise multidimensionnelle affectant profondément l'économie et la gouvernance, et ayant des conséquences sociales et humanitaires désastreuses.

L'unique réponse qui vaille aux bouleversements et incertitudes qui caractérisent notre époque réside dans une quête déterminée de paix, de justice et de solidarité pour bâtir, dans la confiance, l'avenir meilleur que nous devons léguer aux générations futures.

Monsieur le Président,

L'examen de l'agenda post-2015, relance avec gravité le débat sur la problématique du développement, particulièrement en termes d'élimination de la pauvreté, phénomène qui continue à affecter la dignité et à menacer la vie de millions d'êtres humains.

La Communauté internationale doit se préoccuper de l'absence de progrès significatifs dans son combat contre la misère.

Vaincre la pauvreté est une œuvre de longues haleine nécessitant des politiques publiques appropriées, couplées à une coopération internationale efficace, avec des flux d'investissements productifs conséquents, ainsi qu'une plus grande complémentarité entre les Nations Unies et les Institutions de Bretton Woods en vue de synergies dans le contexte du triptyque paix/sécurité/développement.

Dès lors, les nouveaux objectifs pour 2030 doivent s'inscrire dans une approche globale intégrant l'atténuation des disparités entre les régions, l'amélioration de l'équilibre entre le développement urbain et rural, le renforcement des capacités des pauvres, la bonne gestion et la lutte contre la corruption ainsi que la préservation de l'environnement. Il s'agit de réaliser un accord global et ambitieux pour la promotion du développement durable, contenant des engagements concrets, découlant du principe de la responsabilité commune mais différenciée, notamment pour la mobilisation des financements requis pour le renforcement des capacités, le transfert du savoir-faire et de la technologie.

Monsieur le Président,

L'Algérie met en œuvre une stratégie de développement humain à travers des politiques ambitieuses de promotion de la justice sociale et d'aménagement équilibré du territoire dans le cadre d'une gestion Rigoureuse des ressources, où les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'habitat et des infrastructures continuent d'être prioritaires, soutenus par l'investissement dans la croissance économique au titre du plan quinquennal 2010 -2014. Ces efforts s'étendent ont permis à l'Algérie de réaliser la plupart des OMD avant l'échéance 2015. Ces efforts soutenus naturellement sur le plan international avec des aides multiformes aux pays touchés par des crises et des calamités naturelles, et l'effacement intégral de sa dette sur les pays les plus pauvres en Afrique et d'autres régions du monde.

Dans le même temps, l'Algérie projette son propre développement dans la cohérence historique du grand projet unitaire maghrébin que les peuples de la région appellent de tous leurs vœux, cette démarche d'ensemble procédant du programme du Président de la République, M. Abdelaziz BOUTEFLIKA, un programme tendu vers l'objectif de mettre toutes les Algériennes et tous les Algériens à l'abri de la peur et à l'abri du besoin.

Monsieur le Président,

La célébration du 50^{ème} anniversaire de l'OUA-UA sous le signe de la Renaissance africaine constitue un temps fort dans la remontée de notre continent sur la scène de l'Histoire autorisant l'espoir, l'ambition et les promesses de solutions africaines aux problèmes de l'Afrique avec le concours du reste de la Communauté Internationale. L'Algérie est partie prenante à ce destin commun des peuples africains. Elle se félicite des avancées vers le redressement et le développement économiques du continent et des taux de croissance appréciables qui y sont enregistrés. Elle se félicite également des progrès constants de l'Afrique en matière de prévention et de règlement des conflits. Elle se félicite aussi des acquis de la bonne gouvernance, des droits de l'Homme, et de la démocratie pluraliste. L'Algérie se réjouit tout particulièrement de la libération des régions du Nord du Mali de l'emprise des groupes terroristes et criminels ainsi que de la restauration de l'ordre constitutionnel dans le pays avec le franc succès de l'élection présidentielle.

L'Algérie qui continue d'être ciblée par le terrorisme international, comme l'a rappelé l'attaque terroriste majeure menée contre le complexe gazier de TIGUENTOURINE au début de cette année, apporte une contribution effective à la conjugaison des efforts en faveur de la promotion de la sécurité collective dans l'espace sahélo-saharien ainsi que dans le reste de l'Afrique et au-delà. Qu'il s'agisse de la Somalie, du Darfour, des relations entre le Soudan et le Soudan du Sud, de la Région des Grands Lacs, de la République Centrafricaine ou des efforts déployés en vue de la restauration de l'ordre constitutionnel dans plusieurs pays frères, l'Algérie mêle harmonieusement sa voix et son action à celles de l'Union Africaine.

L'Algérie qui est résolument attachée au droit des peuples à l'autodétermination soutient l'intensification des efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, Christopher Ross, en vue d'amener les deux parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, à lever, par la négociation, tous les obstacles pour permettre au peuple du Sahara Occidental de déterminer librement son avenir.

Monsieur le Président,

L'Algérie est naturellement solidaire des peuples arabes qui vivent des transitions difficiles et font face à nombre de défis dans une étape de

transformation démocratique et socio-économique particulièrement délicate. Elle encourage la promotion de solutions politiques aux crises de gouvernance ainsi que la gestion consensuelle des périodes de transition. D'évidence, les solutions militaires ne sont ni possibles ni souhaitables dans ces contextes de polarisation des sociétés et d'exacerbation de particularismes et de dissensions.

L'Algérie réaffirme son rejet de la menace et de l'emploi d'armes de destruction massive. A cet égard, elle condamne catégoriquement l'usage d'armes chimiques dans le conflit syrien quels qu'en soient les auteurs et quelles qu'en soient les circonstances. En saluant l'initiative de la Russie et l'accord russo-américain ainsi que l'adhésion syrienne à la convention sur l'interdiction des armes chimiques, l'Algérie appelle à une dynamique politique devant mener à la tenue de la conférence de Genève II et à la réalisation d'une solution politique entre les parties syriennes. Elle réitère ses encouragements et son soutien à M. Lakhdar Brahimi dans la conduite de ses efforts de paix.

Dans ce Moyen Orient livré aux incertitudes et aux crises, le règlement juste de la question de la Palestine reste au cœur de toute œuvre sérieuse de stabilisation. En saluant les efforts des Etats-Unis, qui ont débouché sur la reprise des négociations, l'Algérie forme le vœu que la Communauté internationale puisse redoubler d'exigence en faveur de l'établissement rapide d'un Etat palestinien reconnu dans ses frontières de Juin 1967, avec El Qods comme capitale.

Monsieur le Président,

Le renforcement de la légitimité des Nations Unies et le raffermissement de son rôle commandent que sa réforme ne soit pas indûment retardée. Il s'agit de consacrer la centralité participative de l'Assemblée Générale. Il s'agit également d'accroître les fonctions économiques, sociales, humanitaires et environnementales des programmes, structures et institutions des Nations Unies. Il s'agit enfin de s'accorder sur une réforme démocratique du Conseil de Sécurité, couvrant aussi bien ses méthodes de fonctionnement que sa composition, dans le sens d'une représentation équitable prenant tout particulièrement en charge le consensus africain d'Izulwini.

Les Nations Unies doivent pouvoir être davantage entendues lorsqu'elles expriment, dans le cadre démocratique de l'assemblée Générale, des positions fortes reflétant la conscience universelle. Qu'il s'agisse de renforcement des assises du droit humanitaire international et de protection des civils ou de situations spécifiques telle que la nécessaire levée du blocus économique imposé

depuis des décennies à Cuba, ainsi que celui imposé à la Bande de Ghaza, la volonté, sans cesse réitérée ici, de la communauté internationale doit pouvoir prévaloir.

Monsieur le Président,

L'Algérie œuvre au sein de ses cadres d'appartenance et avec ses autres partenaires à l'élimination des nombreux obstacles qui contrarient l'édification de relations internationales pacifiques, équilibrées et justes. Elle cultive les vertus du dialogue et fonde de grands espoirs sur l'alliance des civilisations et le respect mutuel entre religions. L'Algérie est attachée au plus haut point au patrimoine de valeurs partagées par toute l'humanité à commencer par la sacralité, la valeur et la dignité de la personne humaine, la promotion et la protection de tous les droits de l'Homme. C'est cet engagement qui motive la candidature de l'Algérie pour un siège au Conseil des droits de l'Homme pour la période 2014-2016. En ce 20^{ème} anniversaire de la Déclaration et du Plan d'action de Vienne, l'Algérie, mue par un sens élevé des responsabilités, entend s'investir dans l'amélioration de l'efficacité du Conseil, la consolidation du caractère universel et interdépendant des droits de l'Homme, et la mobilisation de la Communauté internationale dans ce sacerdoce collectif.

Membre du Conseil, l'Algérie partagera son expérience en matière de droits de l'Homme et des peuples, s'emploiera à améliorer ses propres performances, y compris en ce qui concerne l'adaptation et l'harmonisation de la législation nationale avec les Traités internationaux pertinents ainsi qu'à travers une participation accrue de tous les segments de la société dont les femmes, qui représentent 31 pour cent des députés à l'Assemblée Populaire Nationale élus l'an dernier. Ce sont tous ces facteurs qui valent d'ores et déjà à la candidature de l'Algérie au Conseil des droits de l'Homme le soutien de la Ligue des Etats Arabes, de l'Organisation pour la Coopération Islamique et de l'Union Africaine.

Monsieur le Président,

Il y a près de quarante ans, en 1974, le Président Abdelaziz BOUTEFLIKA, alors Ministre des affaires Etrangères de l'Algérie et Président de la 29^{ème} session de notre auguste Assemblée, faisait ici l'Histoire en mettant fin à l'usurpation de la représentation du peuple sud-africain par le régime d'Apartheid, et en accueillant dans cette enceinte, pour la première fois, l'Organisation de Libération de la Palestine, ouvrant ainsi deux immenses chantiers de la paix. Depuis lors, les

progrès prodigieux de la science et de la technologie qui ont accru le pouvoir de l'esprit humain sur la nature, et la mutation de la trame même de la Communauté internationale n'ont fait que démultiplier les attentes de nos peuples dont les Nations Unies demeurent le meilleur refuge.

Je vous remercie